

mediservice vsao-asmac

21

Rapport annuel 2021

Préface du président

Nous avons mis à profit les expériences de l'année 2020 pour mieux nous adapter aux circonstances en 2021. Durant l'année écoulée, nous avons donc été en mesure de proposer nos prestations dans leur intégralité et sans perte de qualité.

Financièrement, nous disposons aussi d'une base solide, grâce à une gestion minutieuse des recettes et dépenses visant à anticiper les événements particuliers. La perte inscrite au budget s'est transformée en bénéfice. Nous pouvons donc une nouvelle fois clore nos comptes dans les chiffres noirs.

Parmi les événements marquants, nous citerons à la fin 2021 les premières manifestations lors desquelles nous avons pu retrouver nos membres et avoir un échange, comme par exemple le congrès d'automne de la SSMIG à Interlaken ou notre congrès MEDIfuture à Berne.

Vous découvrirez dans notre rapport annuel les détails sur les différents domaines d'activités de mediservice et les thèmes qui ont été au centre de leurs travaux en 2021. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Au nom de la présidence, du comité directeur et du secrétariat, je vous remercie de votre confiance dans nos prestations!

Meilleures salutations

Dr méd. Daniel Schröpfer
Président mediservice vsao-asmac



schroepfer@mediservice-asmac.ch
www.mediservice-asmac.ch

Mesures de communication/prestations

Guide pour le cabinet médical

Tous les contenus du classeur ont été mis à jour. Une nouvelle série a été produite. De plus, nous avons recruté un nouveau sponsor pour le guide qui sera présent dès 2022 avec des offres intéressantes.

MEDIfuture 2021

Après une pause d'une année, l'édition 2020 s'étant déroulée virtuellement, les étudiants en médecine et jeunes médecins ont à nouveau pu s'informer sur place sur les nombreuses possibilités offertes par la profession de médecin. Le fait que les entretiens de conseil aient pu se dérouler sur place, malgré les mesures de protection prescrites, représente un bénéfice non négligeable.

Congrès SSMIG à Interlaken

Pour la première fois, mediservice a participé au congrès de la SSMIG (Société Suisse de Médecine Interne Générale) qui s'est déroulé sur deux jours à Interlaken. Le congrès d'automne lors duquel des crédits de formation continue MIG ont été accordés s'adressait, avec ses exposés et ateliers, aux médecins engagés dans la médecine de famille et hospitalière ainsi qu'aux assistantes médicales et coordinatrices en médecine ambulatoire. Des visiteurs de tous les domaines de la médecine interne générale étaient donc présents. mediservice a ainsi pu présenter ses prestations et produits d'assurance pendant le congrès qui a enregistré une forte affluence. Les retours étaient dans l'ensemble positifs, mediservice prévoit donc de participer au prochain congrès de la SSMIG.

E-newsletter/Swissmedtalk

Cette année, nous avons envoyé une fois par mois une e-newsletter intéressante avec des offres et comptes-rendus sur des thèmes d'actualité. Cela nous a permis de soutenir une nouvelle série de Swissmedtalk avec différentes contributions dans la newsletter. Swissmedtalk est un podcast des étudiants en médecine bernois Willi Balandies et Afreed Ashraf. Des médecins et étudiants en médecine y parlent de leur quotidien passionnant et présentent différentes disciplines médicales.

Barbara Reber, Marketing-Communication

Finances

Comme vous pouvez le lire dans le reporting de cette année (voir illustration à la page 5), l'année 2021 s'est terminée, contrairement à la perte inscrite au budget, sur un résultat positif [ligne 36]: avec un bénéfice de 5'646 francs.

L'augmentation de la cotisation [4] s'est néanmoins avérée être juste: les recettes publicitaires du Journal asmac [6] ont une nouvelle fois connu une nette baisse. Et d'après l'analyse du marché de notre partenaire qui gère la vente des annonces publicitaires, on ne peut jusqu'à nouvel avis pas s'attendre à une augmentation, ce qui a été pris en compte dans le budget 2022.

Ce rapport annuel évoque aussi une baisse nette de l'effectif des membres. La baisse des recettes en résultant (théoriquement) a cependant été compensée par l'évolution réjouissante du nombre de membres directs.

Les recettes de commissions [12] étaient certes supérieures au montant inscrit au budget, mais nettement inférieures à celles des années précédentes. Les nouvelles prescriptions de la FINMA et la suppression de certains contrats collectifs d'assurance montrent leurs premiers effets. Pour 2022, les prévisions budgétaires pouvaient encore s'appuyer sur une situation relativement «détendue». Il faudra cependant s'accommoder d'un recul plus important en 2023.

Les dépenses liées à l'exploitation sont restées globalement constantes [30]. Les amortissements élevés [24] concernent l'investissement dans l'infrastructure pour la salle de conférence (avec l'asmac).

Outre la manifestation MEDIfuture, nous avons également financé le projet «Guide pour le cabinet médical» à partir des recettes d'exploitation [31]. À la ligne [34], nous voyons que ce dernier n'était pas inscrit au budget. Mais cette dépense pouvait être assumée, tant en raison de sa nature que compte tenu de la situation financière actuelle.

Johannes Thalhammer, finances/directeur adjoint

mediservice vsao-asmac: Reporting 2021 et Budget 2022

Indications en CHF

	Clôture 2020	Budget 2021	Clôture 2021	Budget 2022
1 Compte de résultat				
2				
3 Recettes et utilisation des cotisations				
4 Cotisations	352'155	432'500	439'006	434'500
5 Journal asmac [financement par cotisations]	-377'656	-380'000	-365'949	-370'000
6 Annonces et cotisations	225'395	222'500	174'932	177'000
7 Frais d'imprimerie, rédaction	-603'051	-602'500	-540'881	-547'000
8 Service des membres/réception par l'asmac	-55'500	-55'500	-55'500	-55'500
9 <i>Total Recettes et utilisation des cotisations</i>	-81'001	-3'000	17'557	9'000
10 Résultat d'exploitation				
11 Produits de l'activité commerciale				
12 Courtages / Provisions	1'750'082	1'508'500	1'585'023	1'514'000
13 Produits financiers	15'240	11'500	15'739	13'000
14 Produits exceptionnels, uniques ou hors période	16'306	5'000	4'682	5'000
15 <i>Total Produits de l'activité commerciale</i>	1'781'628	1'525'000	1'605'443	1'532'000
16 Charges d'exploitation				
17 Salaires et cotisations sociales de l'équipe	-1'078'557	-1'078'000	-1'077'810	-1'085'000
18 Honoraires et cotis. sociales du Comité directeur	-73'953	-85'000	-75'007	-95'000
19 Centres de consultation	-18'002	-17'500	-17'737	-17'500
20 Prestations de travail de tiers	-9'617	-10'000	-9'486	-10'000
21 Autres charges de personnel de l'équipe	-19'756	-35'000	-28'803	-30'000
22 Frais du Comité directeur	-34'564	-35'000	-32'020	-37'000
23 Loyer et charges	-114'967	-115'000	-114'967	-115'000
24 Amortissements	-4'857	-2'000	-19'290	-3'000
25 Frais de bureau et d'administration	-106'742	-115'500	-104'687	-105'000
26 Charges diverses	-9'296	-4'500	-8'310	-5'000
27 Marketing	-75'792	-60'000	-65'712	-50'000
28 Charges exceptionnels, uniques ou hors période	-9'901	-2'500	-7'017	-3'000
29 Impôts directs	-381	-2'000	-626	-500
30 <i>Total Charges d'exploitation</i>	-1'556'385	-1'562'000	-1'561'472	-1'556'000
31 <i>Résultat d'exploitation</i>	225'243	-37'000	43'972	-24'000
32 Utilisation durant l'année en cours				
33 Séminaires	-44'419	-30'000	-26'105	-30'000
34 Projets	-99'196	0	-29'778	-10'000
35 <i>Total Utilisation durant l'année en cours</i>	-143'615	-30'000	-55'883	-40'000
36 Bénéfice de l'exercice (Somme les lignes 9, 31 et 35)	627	-70'000	5'646	-55'000
37				
38				
39 Quelques positions au bilan				
40				
41 Total du bilan	1'722'037		1'704'467	
42 Liquidités (sans les acomptes reçus)	618'426		620'282	
43 Avoir/dette auprès de l'asmac (compte courant et cotisations)	-34'436		-19'543	
44 Dépôts de titres (valeur comptable)	759'832		759'599	
45 Titres en dépôt	1'125'724		1'155'155	
46 Réserve de fluctuation de valeurs («Réserves latentes»)	-365'892		-395'556	
47				
48 Factures impayées (fournisseurs, ass. sociales, TVA)	67'762		72'954	
49				
50 Résultat annuel	626		5'646	
51	↓		↓	
52 Fonds propres après comptabilisation du bénéfice	1'394'360		1'400'006	

Journal asmac

«L'année prochaine au même moment, tout sera revenu à la normale.» Nombreux sont ceux qui, comme moi, ont pensé cela à la fin 2020. Erreur! Le coronavirus allait rester jusqu'à nouvel avis. La situation exceptionnelle de 2021 s'est donc transformée en nouvelle normalité.

Pour le Journal, cela voulait dire que les compétences acquises l'année précédente, telles que les vidéoconférences et le travail à domicile, étaient devenues la norme. Ainsi, notre retraite annuelle, la grande séance de planification pour le millésime suivant, s'est pour la première fois déroulée en ligne. Le résultat est plus que satisfaisant, même s'il est nettement plus facile d'échanger et de développer des idées en contact direct. Les reportages ont été victimes des restrictions en matière de contact, alors que les interviews n'ont pu se dérouler que par écrit. D'une manière générale, on a eu l'impression qu'une certaine fatigue se faisait ressentir. Les déroulements se sont ralentis, les auteurs étaient difficiles à dénicher ou devaient plus souvent être relancés.

La série «Les artistes de la médecine» de Bettina Reichl a été une lueur dans ce contexte difficile. Ses portraits de médecins accompagnés de textes extraordinaires ont permis de mettre l'accent sur l'optimisme.

Sophie Yammine a hélas quitté la rédaction à la fin de l'année. Pilier du Journal, Sophie l'avait rejoint en 2007 et s'était immédiatement fait remarquer. Ses qualités professionnelles et humaines ont enrichi l'équipe de rédaction et le Journal. Avec intelligence, amabilité, fiabilité et imagination, elle a participé à l'élaboration de notre publication au fil des années. C'est donc à contrecœur que nous la laissons partir. Nous comprenons cependant son désir de consacrer plus de temps à sa famille, en plus du travail clinique, de la recherche et de l'enseignement. Nous adressons nos chaleureux remerciements à Sophie Yammine pour son engagement de longue date et le plaisir d'avoir pu collaborer avec elle.

Ce que nous avons déjà dit dans le dernier rapport annuel au sujet des recettes publicitaires ne peut être que répété: les recettes baissent. La rédaction ne peut pas vraiment influencer cette tendance, mais nous gardons un œil sur les coûts.

Catherine Aeschbacher, rédactrice en chef du Journal asmac

Produits d'assurance et partenaires

Produits d'assurance

En raison de divergences de vues concernant la poursuite des contrats collectifs, nous avons décidé de mettre un terme à la collaboration avec Assura et Sanitas à la fin 2021. Préalablement à cela, nous avons pu convenir avec SWICA qu'une solution alternative équivalente ou meilleure serait proposée à la majorité des membres concernés ainsi qu'aux membres de leurs familles qui étaient assurés chez Sanitas et que ceux-ci pourraient changer d'assureur-maladie sans examen de santé.

De plus, nous avons pu conclure un partenariat avec ÖKK à compter du 1er janvier 2022. ÖKK est une société d'assurance moderne active en Suisse qui propose des solutions d'assurance complètes. Outre le rabais collectif de 10%, les futurs assurés profitent aussi d'autres offres complémentaires attrayantes.

Suite à l'entrée en vigueur de la LCA (loi sur le contrat d'assurance) révisée au 1er janvier 2022, nos produits d'assurance ont également subi quelques changements. La loi renforce les droits des assurés et ouvre la voie à une gestion des contrats adaptée à l'ère numérique.

Nous avons pu élargir la collaboration avec Helvetia, notre partenaire d'assurance de longue date dans le domaine de la responsabilité civile professionnelle et de l'assurance du cabinet. À l'avenir, nous proposerons également des produits attractifs dans le domaine privé à nos membres. Nous espérons que cela permettra de renforcer le partenariat à l'avantage de toutes les parties.

Chez AXA-ARAG, notre partenaire pour l'assurance de protection juridique, nous avons dû adapter les prestations en raison des prescriptions formulées par la surveillance des assurances. Les membres qui ne sont pas domiciliés en Suisse mais qui travaillent ici (frontaliers) ne peuvent plus s'assurer par le biais de notre produit spécial. La protection d'assurance pour les bâtiments situés à l'étranger a aussi dû être supprimée.

Partenaires

Nous avons pu compléter notre réseau de partenaires avec les partenaires fiduciaires suivants:

- Axios Fiduciaire Sàrl à Martigny et
- Fiduciaire Leitenberg & Associés SA à La Chaux-de-Fonds.

Cela nous permet de couvrir l'ensemble de la Suisse romande dans le domaine fiduciaire.

Peter Scheidegger, coordinateur de vente

Personnel/membres

Secrétariat

Cette année, nous n'avons une nouvelle fois enregistré aucun changement dans notre équipe du secrétariat. Cette continuité profite en particulier à nos membres qui peuvent ainsi compter sur de fidèles interlocuteurs.

Membres

Au 15 mars 2022, nous comptons 18'412 (2021: 18'496) membres (membres doubles et membres actifs directs). Cela correspond à une baisse nette de 84 membres.

Nous nous attendions à cette légère baisse compte tenu de l'augmentation de la cotisation. Mais nous partons du principe que nous pourrions à nouveau présenter une croissance positive dans le prochain rapport annuel.

Marc Schällebaum, directeur

